

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE CHANES
Séance du 18 mars 2025

Membres

En exercice : 12

Présents : 10

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

13 mars 2025

Date d'affichage:

13 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit mars à 19 h 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Brigitte DARMEDRU

Présents : Brigitte DARMEDRU, Philippe GENETIER, Gilbert GUILLOUX, Angélo CARINGI, Marie-Agnès FERNANDEZ, Ingrid LAFOREST, Jean-Yves LAROCLETTE, Céline RUBIO, Nathalie SARRAU, Muriel WOLKOWICKI

Représentés : Dominique DEBAUX par Marie-Agnès FERNANDEZ

Excusés : Anthony ALVES DA COSTA

Absents :

Secrétaire de séance : Muriel WOLKOWICKI

Objet: BUDGET PRINCIPAL 2024 : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT - DE_2025_09

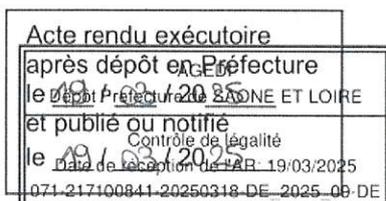
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, Constatant que le compte administratif fait apparaître un **excédent de 326 056.03 €**,

LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A	Résultat de fonctionnement de l'exercice 2024	131 147.34 €
B	Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	194 908.69 €
C	Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2024 - EXCÉDENT (A+B)	326 056.03 €
D	Solde d'exécution d'investissement (avec résultats antérieurs) - Déficit	- 48 796.39 €
E	Restes à réaliser	
	Dépenses	122 049.00 €
	Recettes	7 562.00 €
	Solde	- 114 487.00 €
F	Besoin de financement (D+E)	- 163 283.39 €
	AFFECTATION = C	326 056.03 €
	1) Couverture du besoin de financement de la section d'invest (F) - compte 1068	163 283.39 €
	2) Report en recettes de fonctionnement (C-F) - FR002	162 772.64 €

Fait en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Brigitte DARMEDRU.